Saint-Germain de la grange

Infos

Avril 2010

Sommaire

L'école élémentaire à l'heure du numérique, cette fois, c'est parti !
Ecole élémentaire : Un projet "école eau"
Réhabilitation de la Rue du bas chatron,
.....page 2

Coeur d'Yvelines :
Du nouveau pour les assistants maternels
.....page 3

Cela s'est passé à Saint-Germain :
Soirée Country-Beaujolais
Soirée Teens
Goûter de Noël des aînés
Carnaval des petits
Fête de la Caisse des Ecoles
.....page 4

Cela va se passer à Saint-Germain :
Commémoration du 8 mai 1945
Concours de pétanque
.....page 5

"Au fil des pages" un nouveau réseau
Un logo pour le nouveau réseau
Ecoles : La rentrée se prépare maintenant
.....page 6

Nouveaux habitants
Recensement des jeunes
Retraite complémentaire
Démarches Passeports et cartes d'identité
.....page 7

Etat civil
Accueil Mairie Samedis et nocturnes
Collectes
Agenda
.....page 8

Bulletin municipal

Directeur de la Publication :
Bertrand HAUET

Réalisation :
Commission Communication

1 rue de la Mairie
78640 Saint-Germain de la Grange

Tél. : 01.34.91.02.10 – Fax : 01.34.89.26.26
Courriel :
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr

Impression Graphic Trappes

Editorial

L'hiver qui vient de se terminer aura paradoxalement soufflé le «chaud» et le «froid» dans les affaires communales. Tout d'abord, le «chaud», car la succession des réformes qui se préparent pour les collectivités ne nous a pas laissé de répit pour la préparation des budgets 2010 : perte d'autonomie financière en perspective, manque de visibilité sur l'avenir de nos ressources. Dans ce contexte, le montage des projets pluriannuels communaux et intercommunaux, suscite beaucoup de questions et d'inquiétudes.

Le «froid» aussi : en témoignent les précipitations neigeuses et les vagues successives de gel qui n'ont pas épargné nos routes et leurs usagers. Nous avons eu chaud : à plusieurs reprises, les stocks de sel étant tous dévalisés... C'est passé, parfois tout juste, grâce à notre réseau de solidarité dans l'intercommunalité.

Avec le retour du printemps, la priorité est de réparer nos routes. Un déblocage exceptionnel de fonds de plus de 30 000 € vient d'être réalisé. Nous espérons remédier aux plus grosses dégradations avant la fin du mois de mai. Mais en attendant, nos services techniques agissent ponctuellement, avec les moyens du bord et ils ne ménagent pas leur peine dans ces moments difficiles. Qu'ils en soient remerciés, tout comme les usagers pour leur prudence.

Les premiers rayons de soleil sotn porteurs d'espoir. Nous avons pu concrétiser l'achat des bâtiments de notre future école maternelle. Depuis quelques jours, la première subvention du Conseil général pour ce projet nous a été notifiée. Nous attendons maintenant le retour imminent de la deuxième subvention (la plus importante), avec beaucoup d'impatience.

En attendant, à Saint-Germain de la grange va souffler le vent des festivités avec les animations prévues dans les jours et semaines à venir (à découvrir dans ce numéro du bulletin municipal).

Je vous souhaite un printemps radieux, aux couleurs de la nature qui nous entoure, et qui nous est chère.

Bertrand HAUET
Maire
Vice-Président de Coeur d'Yvelines

L'école élémentaire à l'heure du numérique
Cette fois, c'est parti !

En juin dernier, nous vous annoncions que le dossier présenté par la Municipalité, dans le cadre de l'opération "Ecole numérique Rurale", n'avait pas été retenu. Nous venons d'apprendre que notre candidature a été retenue cette année.
Ce dossier d'aide à l'acquisition de matériel numérique, a pour objectif de doter notre école d'un équipement composé d'un tableau numérique interactif, de 8 PC portables, d'un matériel de rangement sécurisé et d'une imprimante. Cette nouvelle génération de matériel permet d'ouvrir le concept du tableau de classe à la technologie de l'informatique, à l'Internet ou à la vidéo.
Le coût d'achat s'élève 12 248,56 euros HT, pour une subvention à hauteur de 9000 euros. ●●●

●●● En attendant, nos écoliers ne sont pas en reste puisque ce matériel viendra compléter celui dont disposent déjà les enseignants dans les classes (12 PC, 6 imprimantes et 1 vidéoprojecteur), sans oublier la connexion internet à partir d'un serveur SLIS.

JACQUELINE BOLJÉVIC

Ecole élémentaire :
Un projet "école eau"

Citoyenneté et développement durable, c'est le projet de l'école élémentaire qui a vu le jour fin 2008. Cette année, le projet s'intéresse à "l'or bleu" ou encore l'eau.
Des interventions de grande qualité se sont déroulées dans les classes sur le cycle de l'eau, les différents états de l'eau pour les CP et les CE1.
Des sorties au mois de mai sont prévues pour toutes les classes sur différents sites : château d'eau, traitement de l'eau, production d'eau potable, ceci grâce à la mise à disposition du minibus.
Cette sensibilisation fait prendre conscience que l'eau source de vie et lieu de vie est une richesse à protéger, à préserver.
Merci aux intervenants, parents, mairie qui apportent une dynamique au projet.
Notre projet "école eau" envisage encore d'autres actions, et nous ne manquerons pas le moment venu de vous en informer.

MME BLAIN, DIRECTRICE

POINT D'AVANCEMENT SUR LA RÉHABILITATION DE LA RUE DU BAS CHATRON...

Malgré les rigueurs de l'hiver en ayant quelque peu retardé l'achèvement, la deuxième partie des travaux de réhabilitation de la rue (enfouissement des réseaux) est maintenant terminée. Tous les réseaux aériens (électricité, téléphone) ont ainsi été éliminés, et un nouvel éclairage public à économie d'énergie mis en place. Cet éclairage est opérationnel depuis déjà plusieurs semaines.

Depuis quelques jours, la dernière tranche des travaux a commencé.

C'est la société Watelet, sous la maîtrise d'œuvre de la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture qui a été choisie pour la ●●● réalisation de toute la voirie (chaussée, caniveaux, trottoirs, signalétique et aménagements divers).
Cette dernière phase devrait durer environ 4 mois, et enfin mettre un terme à toute la gêne causée aux riverains et usagers de ce quartier depuis presque un an déjà.

Nous tenons d'ailleurs à renouveler tous nos remerciements à l'immense majorité de nos concitoyens concernés par ces travaux, pour leur compréhension, leur patience, et leur adaptation à tous les désagréments générés par le chantier.

ARMAND LANCESTREMÈRE

Nouveau

Du nouveau pour les assistants maternels

Pour faciliter la vie des familles et améliorer le travail des Assistants Maternels, les aider dans leurs recherches et démarches, les 7 communes de la communauté de communes Cœur d'Yvelines (Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain de la Grange, Saulx-Marchais, Thiverval Grignon, Villiers Saint-Frédéric) et la Caisse d'Allocation Familiales des Yvelines, ont décidé d'ouvrir un Relais Intercommunal des Assistants Maternels (RIAM).
Le RIAM, dont la mission première est de favoriser les conditions et la qualité d'accueil des jeunes enfants, s'inscrit à la fois dans la politique de l'enfance, la politique sociale et la politique de l'emploi du territoire.

Ce nouveau service, ouvert depuis décembre 2009, a pour vocation :

- d'organiser le rapprochement de l'offre et la demande en aidant les assistants maternels et les parents à se rencontrer.

- de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil en accompagnant les assistants maternels dans l'exercice de leur métier, en favorisant leur reconnaissance professionnelle, en incitant les personnes non déclarées à faire leur demande d'agrément, pour ainsi travailler en toute sécurité et en toute légalité.

Les 3 principales missions du RIAM sont :

1- **Organiser un réseau d'Assistants Maternels** en leur permettant de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de participer à des temps récréatifs et éducatifs avec les enfants accueillis à leur domicile. Le relais leur propose également une information sur le droit et la réglementation de leur profession.

2- **Faciliter la vie des parents** en leur permettant d'aborder l'accueil à domicile avec un maximum de garanties : une information et un accompagnement sur les démarches administratives pour l'emploi d'un assistant maternel ; les aides auxquelles les familles peuvent prétendre (CAF, URSSAF,...), leurs droits et devoirs d'employeurs, un recensement des offres et des demandes de garde.

3- **Animer des ateliers d'éveil** ouverts aux assistants maternels, ainsi qu'aux auxiliaires parentaux, pour les enfants qu'ils accueillent.
Ces ateliers ont lieu le matin de 9h15 à 11h30, durant la période scolaire :
- le lundi à Neauphle le Château, Maison du Jeu de Paume
- le mardi à Villiers Saint-Frédéric, au Pressoir (jardins de la Mairie)
- le jeudi à Beynes, à la Maison des Enfants (Accueil de loisirs primaire).

Les enfants pourront y découvrir un nouveau lieu, se familiariser avec d'autres adultes, mais surtout être en contact avec d'autres enfants, pour jouer ensemble, découvrir la collectivité et ainsi les prémices d'une plus large socialisation.

Les adultes pourront se retrouver et se rencontrer pour rompre l'isolement, créer une dynamique de groupe par le partage des idées, de l'expérience professionnelle et de la pratique auprès des enfants. Ce sera également l'occasion pour eux de s'approprier des techniques d'animation pour proposer ensuite à domicile, des activités diversifiées aux enfants.

Stéphanie Bourbon-Bukowiecki
se tient à votre disposition pour vous informer.

Sur rendez-vous (au siège du RIAM, place aux Herbes, à côté de la Mairie de Neauphle le Château, dans les bâtiments de Cœur d'Yvelines)

Tél. :01 34 89 54 82, fax : 01 34 89 57 61, par courriel : riam.cccy@orange.fr,
ou par courrier : CCCY – Service du RIAM – BP 17 – 78640 Saint-Germain de la grange.

Ouverture du RIAM
Durant la période scolaire :
- le mardi de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 13h30 à 16h30

Durant les vacances scolaires :
- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Retrouvez d'autres informations sur la Communauté de Communes, sur le site : www.coeur-yvelines.fr

Cela s'est passé à Saint-Germain !

Vendredi 20 novembre 2009
Soirée Country Beaujolais

Organisée par l'AFAC, la soirée Country Beaujolais a rassemblé plus d'une centaine de personnes salle Jules Gohard, venues de Saint-Germain et des environs.
Le groupe de danseurs Saint-Léger Western a animé cette soirée proposant démonstrations et apprentissage de chorégraphies.
Rendez-vous en novembre prochain pour une autre soirée Beaujolais, dont le thème associé reste à définir.

Samedi 12 décembre 2009
Goûter des aînés

Près de cent personnes ont participé au goûter annuel des aînés organisé par le CCAS de la commune, au restaurant scolaire. Une occasion de plus de se retrouver et de passer un moment convivial. Un petit présent attendait chaque participant : une Jacynthe pour les dames et une bouteille pour les messieurs. Les personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu à domicile un colis de Noël.

Vendredi 12 février 2010
Soirée Teens

Organisée par l'ADJ, cette soirée a rencontré un beau succès auprès des jeunes de Saint-Germain et des communes voisines, avec 95 entrées. Ils ont dansé jusqu'à minuit au rythme du DJ Hugues.

SAMEDI 27 MARS 2010

Carnaval des petits

Sous un temps digne d'un mois de mars, les enfants de l'école maternelle ont fait leur carnaval sur le thème des jeux olympiques de Vancouver.

Tous les animaux du Canada étaient représentés (Ours polaire, Caribou...).
Les petites têtes blondes ont défilé gaiement autour de l'école maternelle, puis se sont retrouvées autour d'un goûter que les mamans avait préparé.

Fête de la caisse des écoles

La Caisse des Ecoles a organisé ce vendredi 9 avril un carnaval pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Le thème choisi était l'écologie en rapport avec le projet d'école de la primaire.
Les enfants ont bien joué le jeu en fabricant eux-mêmes leur costume.
Leur travail a été récompensé lors de la remise des prix aux meilleurs déguisements. C'est l'applaudimètre du public qui a déterminé les heureux vainqueurs. Félicitations aux enfants qui ont réalisé des costumes très originaux !
Les bénéfices de cette soirée contribuent à financer les sorties et le petit matériel des deux écoles de la commune.

KARINE GOUYEN

Cela va se passer à Saint-Germain !

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Comme chaque année, la commémoration du 8 mai 1945, donnera lieu à un rassemblement à 10h, devant le monument aux Morts. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié servi en mairie.

Concours de pétanque
Dimanche 9 mai 2010

Le temps d'une journée, l'espace Loisirs et les chemins de la commune se transforment en boulodrome.

Pour la deuxième année consécutive, L'AFAC organise un concours de pétanque, en triplette (trois joueurs, deux boules par joueur).
Rendez-vous à 11h à l'Espace Loisirs.
Buvette et petite restauration sur place.

Pré-inscriptions à l'adresse :
afac.evenements@gmail.com
ou 06 64 25 48 04

Nouveau

« Au Fil des Pages » :

Le nouveau réseau de médiathèques et de bibliothèques

Le 19 janvier 2010, après de 2 ans de réflexion entre professionnels et élus, le réseau de médiathèques et de bibliothèques "Au Fil des Pages" est né, au centre du département des Yvelines !

Il rassemble sept villages du canton de Montfort l'Amaury :

Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain, Le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Saint-Germain de la grange, Saint-Rémy-L'Honoré et Villiers-Saint-Frédéric.

Des volontés communes :

- Moderniser nos bibliothèques de proximité tout en garantissant leur indépendance, ●●●

●●●

- Permettre le développement de la lecture publique,
- Faciliter l'accès à la culture,
- Proposer des points lecture dans des communes ne disposant pas de bibliothèques
- Rendre nos villes plus solidaires.

Afin de vous tenir informés au jour le jour de l'avancée et de la vie du réseau, un blog a été créé. N'hésitez pas à vous connecter et à y laisser vos commentaires ou vos questions :

http://aufildespages78.over-blog.org

Bonne lecture à toutes et à tous !

« Au Fil des Pages »

AIDEZ-NOUS À LUI TROUVER UN LOGO !

- Le concours est ouvert à tous
- Le logo devra faire figurer le nom du réseau de manière lisible
- Le logo pourra être en couleur mais devra ressortir lisiblement en noir et blanc
- Le logo devra figurer dans un format A5 (demi-A4)
- Les logos devront être conçus à partir d'images libres de droit
- Le candidat lauréat autorise le réseau à utiliser gratuitement son logo pour toute correspondance, affichage, et autres communications sur support papier ou multimédia.
- Le lauréat se verra offrir un bon d'achat à la librairie du « Pavé dans la Mare » à Elancourt

Les candidats pourront déposer leur création jusqu'au 27 avril 2010 dans l'une des 7 bibliothèques du réseau « Au Fil des Pages » ou à l'adresse suivante :
Réseau « Au Fil des Pages »
Mairie de Méré
1, Square Raoul Breton
78 490 Méré
01 34 86 76 95 / 01 34 89 27 27

La rentrée se prépare dès maintenant

Inscriptions à la maternelle

Parents, votre enfant est né en 2007 et va faire sa rentrée à l'école maternelle en septembre 2010. Inscrivez-le dès à présent en mairie.

Inscriptions aux services périscolaires (cantine, garderie...)

Afin de simplifier vos démarches, les fiches d'inscription à la cantine, à la garderie... pour la prochaine rentrée, sont désormais en ligne sur le site internet de la mairie. Elles doivent être retournées avant le 30 juin à l'adresse :
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr

Des exemplaires "papier" sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Nouveaux habitants de Saint-Germain de la Grange

Bienvenue dans notre village

Afin de mieux vous aider dans vos démarches administratives, pour obtenir des renseignements concernant le fonctionnement de notre commune, pour découvrir nos associations, etc... faites vous connaître à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Recensement :

Concerne les jeunes gens nés en 1994

Pensez à vous faire recenser : l'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire et pour passer certains examens ou concours.

Pour l'année 2010, les jeunes GARÇONS et FILLES nés à partir du 1er janvier 1994 se feront recenser à 16 ans, le mois de leur anniversaire. Une ATTESTATION de RECENSEMENT leur sera remise. Cette attestation doit être conservée très précieusement, elle sera INDISPENSABLE pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, BTS, PERMIS de CONDUIRE...).

Attention : Aucun duplicata ne pourra être délivré par la Mairie.

Retraite complémentaire :

0 820 200 189* le numéro utile

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189* du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

*0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe

Rappel

Passeport et Carte Nationale d'Identité

Pensez à vérifier dès maintenant la validité de vos documents pour vos départs en vacances d'été, mais aussi pour le passage de vos examens en juin.

A savoir :

Actuellement le délai d'obtention d'une Carte d'Identité est de 1 mois et de 15 jours pour un passeport. Entre le mois d'avril et le mois d'août, ces délais passent à 2 mois.

Les passeports ne sont plus délivrés en urgence sauf en cas de décès ou pour une cause humanitaire,

Pour voyager en France (par avion) ou à l'étranger, chaque enfant doit posséder sa propre pièce d'identité (le livret de famille ne faisant pas office de pièce d'identité).

Les passeports biométriques sont délivrés sur 33 communes dans les Yvelines. Beynes et Plaisir sont les plus proches de Saint-Germain de la grange.

Pour connaître la liste des 33 communes, adressez-vous en mairie.

Sortie de territoire

Un des parents, accompagné de l'enfant doit se déplacer en Mairie, muni de sa pièce d'identité, en cours de validité, d'un justificatif de domicile, de la pièce d'identité de l'enfant en cours de validité ainsi que du livret de famille.

En cas de divorce, fournir le jugement.

Etat civil

Ils sont venus au monde

Maya TOMé--FLORENT
née le 20 février 2010 au Chesnay

Ruben BAUDIN
né le 21 février 2010 à Anthony (92)

Tim DUBOS
né le 22 mars 2010 à Versailles

Ils nous ont quittés

Toutes nos condoléances aux familles

Jésus LECOMTE
décédé le 19 février 2010 à Le Port-Marly

Marc ARAGAU
décédé le 5 mars 2010 à Le Port Marly

Daniel GAUDRÉE
décédé le 8 mars 2010 à Plaisir

Accueil Mairie
Samedis et nocturnes

Le samedi de 9h à 11h30
- 5 juin
- 12 juin

Le vendredi (ouverture de 13h30 à 20h)
- 16 avril
- 21 mai
- 28 mai
- 18 juin
- 25 juin

Pendant les vacances scolaires
pas d'ouverture les samedis
et pas de nocturne les vendredis

fermetures exceptionnelles
Vendredi 14 Mai,
et
Lundi 24 mai

Agenda

Du 19 avril au 2 mai inclus
Congés scolaires
Reprise de la classe le lundi 3 mai

Samedi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945
Rendez-vous à 10h
au Monument aux Morts

Dimanche 9 mai
Concours de pétanque
organisé par l'AFAC
Rendez-vous à 11h à l'espace Loisirs
Petite restauration sur place

Vendredi 18 juin
Kermesse des écoles
à partir de 19h
à l'école élémentaire

Samedi 26 juin
Fête du village
sur le pré de la mairie

Collectes

Ordures ménagères (Poubelle marron) :
Chaque mardi

Carton, plastique, emballages
(Poubelle jaune) :
Chaque jeudi

Déchets verts :
Depuis le lundi 15 mars et jusqu'au lundi 22 novembre 2010.
Sortir les sacs la veille au soir.

Encombrants :
Prochain passage,
Mercredi 12 mai 2010
à sortir au plus tôt la veille au soir.